

## Décrets administratifs

Gouvernement du Québec

### Décret 116-2013, 20 février 2013

CONCERNANT la nomination de monsieur Patrice Dallaire comme secrétaire adjoint au ministère du Conseil exécutif

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation de la première ministre :

QUE monsieur Patrice Dallaire, vice-président et directeur général – CDPQ Chine, Caisse de dépôt et placement du Québec, cadre classe 3, soit nommé secrétaire adjoint au ministère du Conseil exécutif, administrateur d'État II, au traitement annuel de 175 608 \$ à compter du 15 avril 2013;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 s'appliquent à monsieur Patrice Dallaire comme sous-ministre adjoint du niveau 2.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
JEAN ST-GELAIS

59035

Gouvernement du Québec

### Décret 117-2013, 20 février 2013

CONCERNANT la nomination de madame Louise Lambert comme sous-ministre adjointe au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation de la première ministre :

QUE madame Louise Lambert, directrice générale du Bureau du président-directeur général, Infrastructure Québec, cadre classe 2, soit nommée sous-ministre adjointe au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, administratrice d'État II au traitement annuel de 161 153 \$ à compter du 25 février 2013;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 s'appliquent à madame Louise Lambert comme sous-ministre adjointe du niveau 2.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
JEAN ST-GELAIS

59036

Gouvernement du Québec

### Décret 118-2013, 20 février 2013

CONCERNANT monsieur Jacques Cotton, sous-ministre du ministère de la Santé et des Services sociaux

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation de la première ministre :

QUE le décret numéro 44-2009 du 28 janvier 2009 concernant l'engagement à contrat de monsieur Jacques Cotton comme sous-ministre du ministère de la Santé et des Services sociaux, soit modifié par le remplacement, dans le dispositif, de « 8 mai » par « 9 juin » et que le contrat d'engagement annexé, modifié par les décrets numéros 461-2012 du 9 mai 2012 et 920-2012 du 20 septembre 2012, soit modifié de nouveau en conséquence.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
JEAN ST-GELAIS

59037

Gouvernement du Québec

### Décret 119-2013, 20 février 2013

CONCERNANT la nomination de monsieur Jacques Cotton comme membre du conseil d'administration et président-directeur général de la Régie de l'assurance maladie du Québec

ATTENDU QUE le premier alinéa de l'article 7 de la Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec (chapitre R-5) prévoit notamment que la Régie est administrée par un conseil d'administration composé de quinze membres, dont le président-directeur général;

ATTENDU QUE l'article 7.0.1 de cette loi prévoit qu'à l'expiration de leur mandat, les membres du conseil d'administration demeurent en fonction jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou nommés de nouveau;